

*Agence spatiale canadienne—Loi*

[Français]

Le programme spatial visera aussi à répartir équitablement ses retombées dans tout le Canada. La politique de ce gouvernement est bien claire dans ce domaine. Nous veillerons, dans la mesure du possible, au respect de nos objectifs de développement régional. Cet objectif fait maintenant partie intégrante du processus de planification de l'Agence.

L'Agence veillera notamment au développement continu des compétences en automatisation et en robotique, en communications et télédétection par satellite et en technique au sol. En réception et traitement des données de télédétection, elle favorisera aussi le développement de compétences en matière de contrôle au sol et de fuséologie et l'avancement des sciences spatiales dans toutes les régions du pays.

Plus précisément, des efforts seront déployés pour élaborer une base de haute technologie liée à l'espace dans le Canada atlantique.

L'Agence spatiale aura son siège à Saint-Hubert sur la Rive-Sud du Saint-Laurent. Montréal est avant tout une ville de calibre international et un centre important des activités aéronautiques et spatiales du Canada.

[Traduction]

Les retombées économiques du programme spatial canadien ont déjà commencé à rejaillir sur les Canadiens. En effet, l'amélioration de nos réseaux de communication et de notre compétence en gestion des ressources ainsi que le fort volume d'exportation de produits de haute technologie se sont traduits par l'érection de nouvelles installations et la création d'emplois directs. Le programme spatial canadien continuera sur cette lancée. Le programme spatial canadien sera le canal par lequel se concrétiseront les efforts du gouvernement pour créer une infrastructure de haute technologie durable au Canada.

• (1200)

La technologie mise au point par l'Agence spatiale canadienne dans le cadre du programme spatial sera transmise aux différents secteurs industriels canadiens. L'avenir de la haute technologie semble très prometteur. Par exemple, les systèmes robotiques mis au point pour le télémanipulateur canadarm trouvent des applications terrestres, et notamment dans les régions inhospitalières. La télédétection, domaine où le Canada fait figure de chef de file, et que l'Agence spatiale canadienne continuera de développer, nous permettra de mieux gérer nos précieuses ressources naturelles.

La loi donne pour objectif à l'Agence spatiale canadienne de continuer sur cette lancée et, en plus, elle lui donne les outils pour le faire.

L'Agence relèvera du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ce dernier assurera, par l'entremise de l'Agence, la coordination des politiques et des programmes du gouvernement canadien en ce qui concerne l'espace.

L'Agence dirigera les grands projets spatiaux de coopération internationale auxquels participe le Canada. Par exemple, l'Agence dirigera la participation du Canada à la construction de la station spatiale, participation qui portera sur le développement du système de maintenance mobile, et la préparation minutieuse des missions au cours desquelles les astronautes canadiens mèneront des expériences en microgravité, en technologie spatiale et en biologie, notamment en médecine spatiale.

L'Agence dirigera également le programme Radarsat, auquel le Canada participe avec les États-Unis, neuf gouvernements provinciaux et le secteur privé. De par sa nature et son ampleur, Radarsat est un projet de coopération unique en son genre. L'Agence dirigera et exploitera aussi des installations spatiales de calibre international comme le laboratoire David Florida, situé à Ottawa. Elle aura également pour mission de favoriser la commercialisation, au Canada, au profit des consommateurs canadiens, de la technologie reliée à l'espace.

L'Agence suivra le chemin tracé par le Canada en matière de coopération internationale dans le domaine de l'exploitation spatiale, en menant avec d'autres pays des programmes spatiaux et des programmes reliés à l'espace et en mettant notre technologie à la disposition du monde entier.

M. Larkin Kerwin, qui a mené une longue et brillante carrière d'universitaire et d'administrateur, a été nommé président de l'Agence. M. Kerwin est un ancien recteur de l'Université Laval, poste qu'il occupait pendant que j'étais moi-même recteur de l'Université de Guelph. Je l'ai alors bien connu. Fort de cette expérience et de l'expérience acquise plus récemment comme président du Centre national de recherches, M. Kerwin est prêt à assumer ses fonctions de président-directeur général.

La nouvelle Agence travaillera en étroite collaboration avec les autres ministères oeuvrant dans le domaine spatial. Il sera essentiel que l'Agence reste en contact étroit avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministère des Communications, le Conseil national de recherches et le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada. La priorité de notre gouvernement est d'amener le Canada à jouer un rôle de premier plan dans une économie mondiale